



C A M P A G N E
ALIMENTERRE



FICHE PÉDAGOGIQUE - RIZ DU BÉNIN, RIZ DE DEMAIN



Comité Français pour
la Solidarité Internationale
32 rue Le Peletier - 75009 Paris
Tél. : 01 44 83 88 50

www.cfsi.asso.fr
www.alimenterre.org
www.festival-alimenterre.org

RIZ DU BENIN, RIZ DE DEMAIN

De Félix Vigné/ 18'/ CCR-B - CIDR – ETD/ 2011

Synopsis



Ce documentaire présente l'état des lieux de la filière riz au Bénin et les perspectives de son développement.

Biographie et intention du réalisateur

Félix Vigné fait des études de géographie qu'il associe à des cours de photographie, ce qui lui vaut un double diplôme. Dans le cadre de son stage de fin d'études, Félix Vigné allie son goût pour les problématiques géographiques et l'audiovisuel en réalisant son premier documentaire, *Port-au-Prince au goutte à goutte*. Pour pouvoir mettre les images au service des questions humanitaires, Félix reprend un master de communication à Lyon. Il réalise ensuite un an de stage dans le secteur audiovisuel de l'ONG Médecins Sans Frontières, au cours duquel il renforce ses compétences et multiplie les voyages.



En mars 2006, il crée avec Tristan Parry, l'agence de production Imagéo (<http://www.imageo.fr/>). La diversité des savoir-faire de l'équipe lui permet de traiter des demandes variées : reportage, documentaire, film institutionnel, de la part de différentes structures (PME, ONG, fondation, institution internationale ou administration, etc.).

Le film « Riz du Bénin, Riz de demain » est une commande du Centre International de Recherche et de Développement (CIDR), une ONG française. Le CIDR souhaitait valoriser ses actions menées sur la filière béninoise du riz. Après un travail de recherche et d'écriture pour préparer le sujet, Félix Vigné et son équipe se rendent trois semaines au Bénin pour tourner. Les conditions météorologiques ne sont pas évidentes (saison des pluies), ils filment entre deux averses torrentielles. Par ailleurs, la multitude d'acteurs rend difficile le travail de montage et de vulgarisation. La période de post-production dure deux mois. Un des souvenirs que Félix garde de cette expérience est la couleur des champs de riz, d'un vert vif, dans le sud du pays et les échanges avec les gens d'horizons différents pendant les pluies. Anecdote : les « baskets de parisien » ne résistent pas à la boue des champs de riz après l'averse.

Actuellement, Félix Vigné prépare deux documentaires : l'un sur la condition des femmes en Afrique de l'ouest (Bénin, Burkina-Faso et Togo) et l'autre sur l'emploi au Maroc et la formation professionnelle des jeunes. Ces deux documentaires répondent à des commandes associatives.



Contexte

Fiche pays : Bénin



Le Bénin est un pays en zone tropicale chaude et humide de 114 763 km². Il s'étend du fleuve Niger au nord à la côte atlantique au sud. Ses voisins sont le Togo, le Burkina-Faso, le Niger et le Nigéria (Carte 1). Sa capitale administrative est Porto-Novo et la capitale économique est Cotonou. D'après la FAO en 2012, 9,3 millions de personnes vivent au Bénin, en particulier dans les plaines côtières méridionales. 57,4 % de la population est rurale.

□ *Economie nationale*

Le Bénin est un port maritime pour trois pays (Niger, Burkina-Faso et Mali). Cette ouverture maritime est une des sources économiques principales du pays.

Le secteur agricole béninois fait vivre 48 % des actifs et contribue à plus de 36 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Il couvre 80 % des recettes officielles du pays, dont 40 % provient du coton. Cependant, la filière cotonnière rencontre des difficultés ces dernières années. La baisse

du cours mondial entraîne des contre-performances et une baisse de la production. Entre 2002 et 2005, la croissance économique du pays est passée de 6,6 % à 3 %¹. Cette baisse a des effets négatifs sur les finances publiques et compromet les efforts fournis pour lutter contre la pauvreté. D'après le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche béninois (MAEP), les productions vivrières (sorgho, maïs, riz, etc.) très diversifiées couvrent 85 % des besoins alimentaires. Néanmoins, elles sont menacées par les aléas climatiques, augmentant les risques d'insécurité alimentaire.

Le Bénin est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la CEDEAO. Le pays constitue avec le Nigéria et le Togo une zone favorable à la coprosperité pour accélérer l'intégration sous-régionale.

□ *Politique intérieure*

Après 18 ans de régime marxiste, le Bénin a effectué une transition démocratique dans les années 90, suite au départ volontaire du président Mathieu KEREKOU et à l'élection de Nicéphore SOGLO.

La transition s'est traduite par la mise en place d'élections démocratiques, d'institutions qui fonctionnent de manière satisfaisante, d'une vie politique marquée par la multiplication des partis (une centaine), d'une liberté individuelle et collective ne souffrant pas d'atteintes majeures et d'une liberté d'expression totale de la presse.

□ *Politique extérieure*

La stabilité politique du pays depuis une quinzaine d'années, dans une sous-région secouée par de nombreuses et profondes crises politiques, fait du Bénin un médiateur. Il participe à plusieurs opérations de maintien de la paix menées par la CEDEAO (Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest) et l'ONU (Organisation des Nations Unies). Il est le porte-parole des pays ouest-africains. Le pays est également

¹ « Stratégie nationale pour le développement de la riziculture au Bénin », Secrétariat général du Ministère, direction de la programmation et de la prospective, décembre 2010, p.5.

moteur pour la reprise des négociations à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), afin de supprimer les subventions aux agriculteurs européens et nord-américains.

Le riz dans le monde

Le riz est une céréale cultivée dans les régions tropicales, subtropicales et tempérées chaudes.

C'est un élément fondamental de l'alimentation de la moitié de l'humanité, notamment en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie. C'est la deuxième céréale cultivée au monde et la troisième produite, consommée et exportée après le blé et le maïs. En Afrique, il vient après le sorgho et le maïs.

Le riz est cultivé de diverses manières. La riziculture pluviale, utilisant seulement l'eau de pluie, se distingue soit de la riziculture inondée où le niveau d'eau n'est pas contrôlé, soit de la riziculture irriguée où la présence d'eau et son niveau sont contrôlés par le cultivateur. Un champ cultivé en riz est nommé rizière. Sept étapes sont nécessaires à la production du riz : l'inondation des sols, la croissance, la récolte, le séchage pour obtenir le riz brut ou paddy/cargo, l'étuvage, le décorticage pour obtenir un riz brun et le blanchissage pour obtenir le riz blanc. Il existe plus de 2 000 variétés de riz. En fonction des variétés, on obtient du riz blanc (Chine, Inde, France), du riz cargo (Chine), rouge (Madagascar), jaune (Iran), violet (Laos) ou gluant (Chine, Indonésie, Laos). Il peut être consommé en grains, en pâte, en soupe, ou en dessert (riz au lait) par exemple.

□ Production mondiale

L'Asie couvre à elle seule 90 % de la production mondiale. Les cinq plus grands producteurs de riz sont la Chine (30 % de la production mondiale), l'Inde, le Bangladesh, l'Indonésie et le Vietnam. En Europe, le riz est cultivé dans la plaine du Pô (Italie, premier producteur européen), en Camargue (France), en Espagne, en Russie, en Grèce, au Portugal, en Ukraine et en Bulgarie. L'Afrique couvre à peine 10 % de ses besoins et absorbe les deux tiers des importations mondiales².

D'après les estimations de la FAO, la production de riz a augmenté de 2,6 % en 2011 pour atteindre 468 millions de tonnes. Elle devrait encore augmenter de 1,7 % en 2012 malgré des premiers résultats de récoltes décevants en Amérique du sud (Figure 2). Les productions de 2011 et 2012 sont supérieures à la consommation, pour la huitième année consécutive. Les stocks mondiaux se reconstituent.

Figure 2 : Aperçu général du marché du riz (Source FAO, Perspectives de l'alimentation, mai 2012)

Aperçu général du marché mondial du riz				
	2009/10	2010/11 estim.	2011/12 prév.	Variation: 2011/12 par rapport à 2010/11
	millions de tonnes			%
BILAN MONDIAL				
Production	455.4	468.1	480.1	2.6
Commerce ¹	31.5	35.2	34.3	-2.6
Utilisation totale	448.6	460.8	468.4	1.6
Alimentation	382.4	389.3	395.9	1.7
Stocks de clôture	134.4	141.0	152.8	8.4
INDICATEURS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE				
Consommation par habitant:				
Monde (kg/an)	56.0	56.4	56.7	0.5
PFRDV (kg/an)	68.1	68.7	69.4	1.0
Rapport stocks mondiaux- utilisation (%)	29.2	30.1	32.0	
Rapport stocks des principaux exportateurs-utilisation totale ² (%)	20.8	20.0	22.7	
Indice FAO des prix du riz (2002-2004=100)	2010	2011	2012 Jan-Avr	Variation: Jan-Avr 2012 par rapport à Jan-Avr 2011 %
	229	251	233	-6.8

¹ Exportations par année civile (deuxième année indiquée).

² Les principaux exportateurs sont notamment les suivants: Inde, Pakistan, Thaïlande, États-Unis et Viet Nam.

De plus amples renseignements sur le marché du riz sont disponibles dans le FAO Suivi du marché du Riz, qui peut être consulté à l'adresse <http://www.fao.org/economic/est/publications/rice-publications/rice-market-monitor-rmm/fr/>

² Source Alliance sud, 2010.



□ *Le marché du riz*

Le marché du riz est très étroit. Seul 7 % du riz produit est commercialisé soit 33 millions de tonnes par an, contre 134 millions pour le blé (20 % de la production) et 94 millions pour le maïs (12 %)³. Les 93 % restants sont autoconsommés par les pays producteurs. Lors de la récente crise alimentaire de 2008, les pays exportateurs voulant préserver leurs approvisionnements, ont successivement limité leurs exportations, provoquant un vent de panique sur les marchés. Cette restriction a entraîné une multiplication par trois des prix mondiaux. Cette flambée exceptionnelle a été aggravée par des achats massifs à titre préventif des principaux importateurs au niveau mondial (Philippines, Indonésie et Nigeria). En 2011, le marché a connu quelques rebondissements. D'après la FAO, la demande a fléchi et l'Inde est revenue sur le marché des exportateurs. Cela a augmenté la concurrence entre exportateurs et diminué les prix. Le commerce du riz devrait chuter de 2,6 % en 2012, du fait de la diminution des importations.

Parmi les exportateurs, la Thaïlande devrait voir ses ventes se contracter à cause de ses prix non compétitifs mais reste le premier exportateur mondial de riz. 60 % de ses excédents prennent le chemin des marchés d'Afrique de l'ouest et australe. Malgré un démarrage difficile, le Vietnam reste au même niveau qu'en 2011 et reste le deuxième exportateur mondial. Ses principaux clients sont les pays du sud-est asiatique (Philippines et Indonésie), mais aussi l'Afrique de l'Est. Les exportations de l'Inde devraient continuer d'augmenter, propulsant le pays en troisième position devant le Pakistan et les Etats-Unis. Ces derniers sont des fournisseurs régionaux, comme l'Argentine, l'Uruguay et le Brésil. Toutefois, les exportations sud-américaines sont en progression constante (10 % du marché mondial en 2011). La moitié va vers l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Europe. En Amérique centrale et aux Caraïbes, les riz du Mercosur - Marché commun des pays de l'Amérique du Sud - font une percée notable et remettent en cause l'hégémonie détenue jusque-là par les États-Unis.

La filière riz au Bénin

Au Bénin, les habitudes alimentaires changent et le riz, autrefois consommé aux grandes occasions, est aujourd'hui un produit de consommation quotidien, tant en ville qu'en milieu rural. D'après le MAEP, les besoins nationaux sont compris entre 25 et 30 kilogrammes par habitant et par an, soit 235 500 à 279 000 tonnes par an. Ils sont couverts pour le moment à 47 % par la production nationale, obligeant le pays à importer. Afin de sauvegarder ses devises, renforcer son économie et garantir sa souveraineté alimentaire, le gouvernement a lancé en 2009 un Plan stratégique de relance du secteur agricole (PSRSA), dont la filière riz est une des priorités.

□ *Le potentiel rizicole béninois*

Le Bénin dispose d'un grand potentiel en bas-fonds⁴ et en terres irrigables pour la riziculture (335 000 hectares). Seuls 10 % sont actuellement exploités. Le pays possède des ressources en eaux souterraines et de surface satisfaisantes. Depuis le plan de relance national de la filière riz en 1997, soutenu par la FAO, la production augmente tous les ans (figure 3). Elle atteint 162 200 tonnes en 2010 contre 26 891 tonnes en 1997. La production a même doublé entre 2007 et 2009.

³ Mendez Patricio, « Le riz est de moins en moins cantonné à l'Asie », Alternatives économiques, 2012, p1.

⁴ Les bas-fonds sont des creux dans le relief, où s'accumule l'eau en saison des pluies, et dans lesquels il est possible de cultiver du riz pluvial appelé « riz de bas-fonds ».



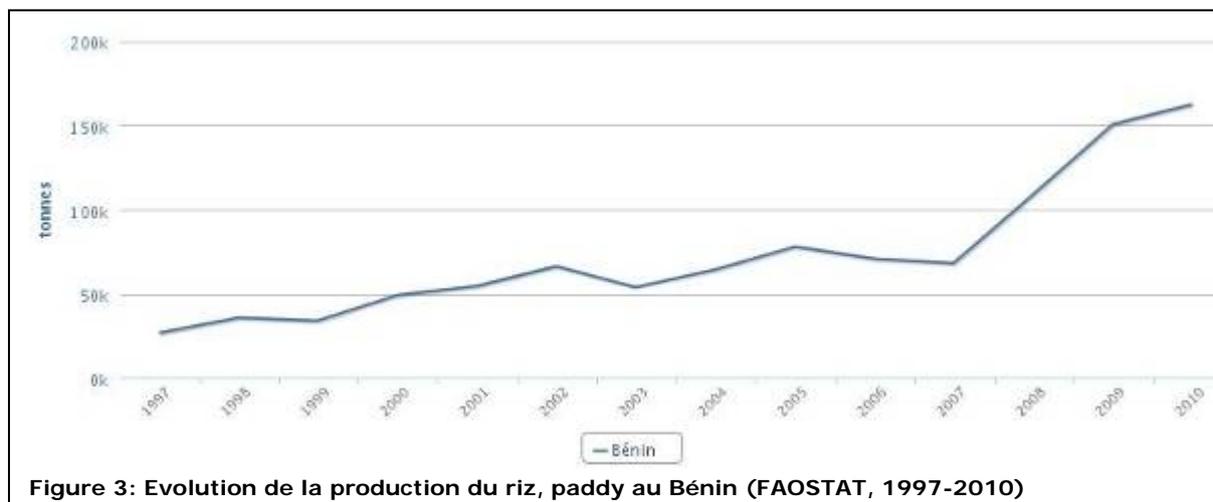


Figure 3: Evolution de la production du riz, paddy au Bénin (FAOSTAT, 1997-2010)

Les systèmes de production rizicoles sont largement dominés par les exploitations de petite taille de type familiale. Cette riziculture côtoie des périmètres aménagés et irrigués avec une maîtrise partielle ou totale de l'eau. Les exploitations se trouvent majoritairement sur les bas-fonds aménagés ou non, et de plus en plus sur les plateaux et les zones inondables. Le riz se cultive de différentes manières : en monoculture sur de grandes surfaces (double culture annuelle), sous les cultures pluriannuelles (palmier à huile, bananier) et en culture vivrière en association ou rotation avec l'igname ou le niébé.

□ Typologie de la filière

Une filière est une chaîne complexe de plusieurs acteurs (producteurs organisés ou non, transformateurs, commerçants, chambre d'agriculture, etc.) effectuant différentes opérations (culture, récolte, séchage, décorticage, conditionnement, etc.). L'ensemble est régi par des transactions entre les différents acteurs.

La population rizicole béninoise compte 72 400 personnes dont 21 % de femmes⁵. Elles jouent un rôle important dans la préparation des sols, le repiquage, le semis, le désherbage, la récolte, le battage et le transport. Elles sont également présentes à toutes les étapes de transformation et de commercialisation.

Le secteur de la transformation est en nette progression avec l'installation d'unités de transformation artisanale, semi-industrielle et industrielle. Un nouveau modèle d'organisation économique entre ces entreprises de transformation et les organisations paysannes voit le jour depuis quelques années. Ce sont les Entreprises de Service et Organisation Paysanne (ESOP) décrites dans le chapitre suivant.

Les chambres d'agriculture ont pour objectif de devenir des lieux de rencontre et de concertation des différents acteurs agricoles. Elles veillent à l'organisation de services de qualité en faveur du secteur (financements, crédits).

Les agriculteurs béninois sont regroupés en organisation (comme le Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin - CCR-B - par exemple) ou en syndicat (comme Synergie paysanne par exemple).

⁵ « Stratégie nationale pour le développement de la riziculture au Bénin », Secrétariat général du Ministère, direction de la programmation et de la prospective, décembre 2010, p.7.



□ **Préférence des consommateurs**

Le riz est devenu la coqueluche des ménages et de la restauration collective car il est facile à cuire et s'accommode de façons variées. D'après une enquête menée au Bénin en 2003, 43 % de la population préfère le riz importé au riz local. Ceci s'explique par la différence de prix (le riz importé est moins cher), la disponibilité toute l'année, et l'aspect visuel (plus blanc). Deux types de riz local sont commercialisés sur les marchés : le riz étuvé et le riz non étuvé. La majorité des béninois préfèrent consommer du riz étuvé pour sa saveur, sa disponibilité et son prix relativement bas. Le riz étuvé est particulièrement dégusté au nord du pays.

□ **Stratégie nationale de développement de la filière**

Le gouvernement du Bénin a opté pour la diversification du secteur agricole, afin de favoriser la croissance nationale. Cette décision s'inscrit dans les Orientations stratégiques de développement (OSD) de 2006-2011, et dans la Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRIP) de 2009-2011. Le secteur agricole est considéré comme un levier de lutte contre la pauvreté. L'axe majeur du PSRSA est le développement de treize filières dont celle du riz, au vu de son importance socioéconomique et alimentaire.

La Stratégie nationale de développement de la filière rizicole a pour objectif de faire du Bénin une puissance agricole dynamique, compétitive, attractive, respectueuse de l'environnement, créatrice de richesse, tout en répondant aux besoins de développement économique et social de la population. Son objectif pour 2015 est de produire en moyenne 385 000 tonnes par an de riz blanc (riz paddy après transformation) afin de couvrir les besoins internes et de dégager d'éventuels surplus destinés aux échanges internationaux.

Cette stratégie se traduit par l'utilisation de variétés de riz adaptées aux conditions locales, la facilitation de l'accès à des intrants de bonne qualité, l'appui des producteurs pour l'aménagement des sites agricoles, la création en aval de conditions post-récolte requises pour assurer une plus grande part sur les marchés du riz local.

□ **Défis à relever pour le développement de la filière**

➤ *Contraintes écologiques des systèmes de production*

Les défis écologiques varient d'un système à l'autre. Dans les systèmes pluviaux stricts, les sols sont dégradés et peu fertiles, les variétés dégénèrent et les adventices nuisent aux cultures. Dans le système pluvial de bas-fond, la fertilité des sols baisse d'année en année, le faible niveau de maîtrise de l'eau limite l'intensification de la production, les lieux de production sont enclavés, rendant difficile l'accès aux marchés. Enfin, dans les systèmes irrigués, l'irrigation de certaines parcelles peut s'avérer difficile, l'inondation de certains périmètres empêche la double culture, les changements climatiques perturbent les cultures de contre-saison.

➤ *Contraintes liées à la production, à la transformation et à la commercialisation du riz*

De manière générale, les outils utilisés sont rudimentaires et inadéquats. Le manque de préparation du sol rend le travail pénible. Le suivi des cultures n'est pas bien fait et provoque des difficultés de sarclage et de dévastation des récoltes par les nuisibles. L'aménagement des bas-fonds n'est pas toujours adapté. De plus, l'accès à des intrants de qualité n'est pas évident. Les approvisionnements ne sont pas réguliers et les coûts sont importants. Le manque d'accès au crédit ou l'existence de crédits à taux élevés



freinent les riziculteurs dans leur volonté d'amélioration. Ces faiblesses techniques sont un facteur limitant majeur au développement de la production de riz.

Lors de la transformation, les paysans béninois ont des difficultés à obtenir un paddy de bonne qualité et en quantité suffisante, en raison des conditions de récolte et de séchage. Les machines de transformation sont parfois obsolètes et en nombre insuffisant par rapport aux besoins. De plus, le métier de technicien se raréfie et limite leur entretien. L'étape du vannage est pénible et l'absence d'équipements nécessaires pour réaliser le décortilage n'améliore pas la situation. Ces équipements ne possèdent pas de dispositif de nettoyage et de tamisage (étape réalisée à la main par des femmes employées occasionnellement), donnant ainsi un riz de moindre qualité, peu apprécié par les consommateurs urbains.

La commercialisation du riz local reste encore à organiser. L'éloignement des sites de vente par rapport aux lieux de production est un réel frein à l'approvisionnement des marchés locaux. Les prix de vente ne sont pas rémunérateurs, car ils ne prennent pas en compte les coûts de production et sont concurrencés par les bas prix des produits importés. Par ailleurs, le manque d'information en matière d'investissements dans la filière riz, limite son développement.

➤ *Le régime foncier*

La gestion foncière au Bénin est partagée entre le droit moderne et le droit coutumier. Cette dualité ne permet pas de résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs (gestion de la fertilité des sols, adoption de nouvelles technologies, etc.). C'est un handicap important pour la promotion des investissements dans l'agriculture. Par ailleurs, la tendance à l'investissement foncier par des propriétaires non agricoles est préoccupante. En parallèle, l'expansion non maîtrisée de l'urbanisation empiète sur les terres agricoles et les aires de pâturage. L'accès à la terre est remis en cause. Pour y remédier, l'Etat a adopté en 2007 une loi portant sur le régime foncier rural dont les textes d'application sont en cours de validation.

➤ *Les défis politiques*

Il est indispensable de résoudre la difficulté à mobiliser des ressources financières, nécessaires à la promotion de la filière rizicole. L'objectif de long terme d'autosuffisance et de vente des surplus sur les marchés internationaux sera lent à atteindre.

□ ***Les initiatives d'une organisation de producteurs de riz : le CCRB***

Depuis 2009, le CCR-B vise à l'amélioration des conditions de travail et de vie des riziculteurs. L'organisation se compose de 6 unions régionales de riziculteurs qui sont composées d'unions communales rassemblant des groupements villageois de producteurs. Le CCR-B contribue à la conception de projets et à leur mise en œuvre et à la recherche de financements. Certains projets ont connu un aboutissement heureux. C'est le cas du projet d'appui du CCR-B avec le CIDR et Entreprises, Territoire et Développement (ETD) qui vise à améliorer la productivité et la compétitivité de la filière riz au Bénin et à contribuer à sa professionnalisation par un travail de proximité avec les organisations paysannes.

Les ESOP : trait d'union entre les marchés et les producteurs

Le secteur de l'agroalimentaire est un gisement d'emplois en Afrique. La croissance de la population urbaine et de son pouvoir d'achat peut permettre de financer le secteur rural. Pour que les acteurs économiques ruraux en bénéficient, il est important d'adapter l'offre à la demande et d'être compétitif face aux produits d'importation.



Pendant 10 ans, le CIDR et son partenaire togolais-béninois, ETD ont étudié une approche entrepreneuriale du développement agricole basée sur la création d'Entreprises de Services et Organisations de Producteurs - ESOP. Deux programmes ont été lancés depuis 2003 pour mettre en place ce nouvel acteur économique hybride.

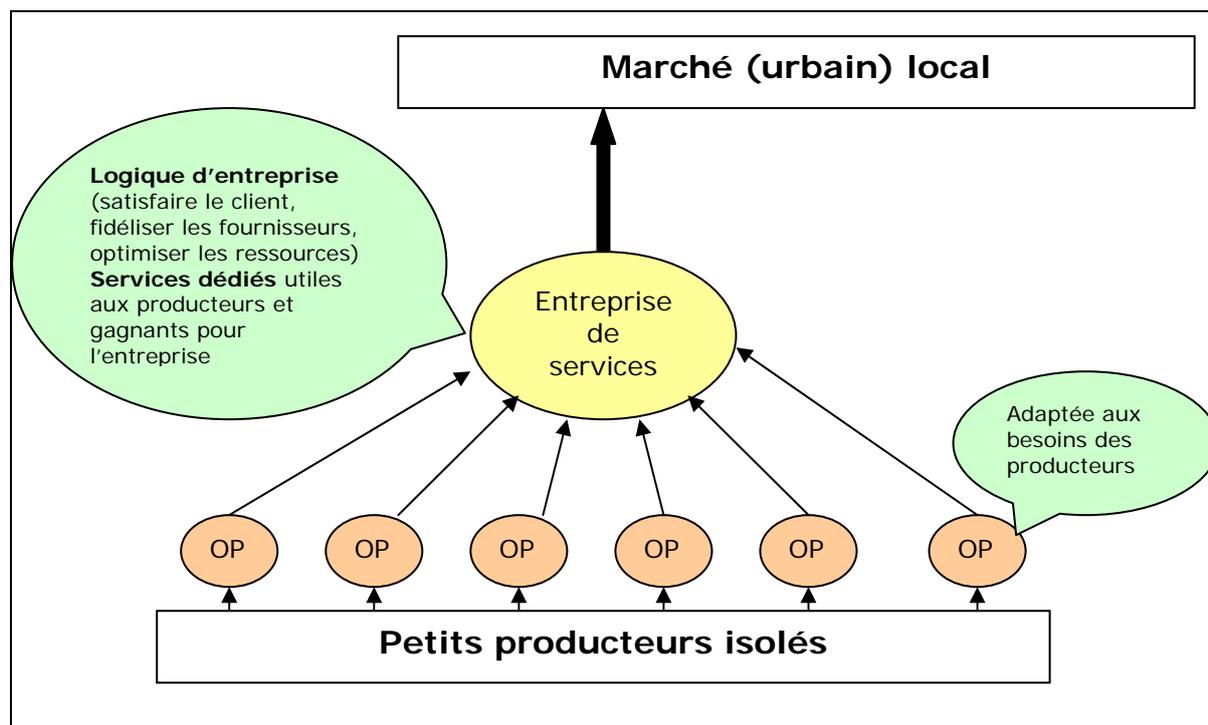
□ Qu'est-ce qu'une ESOP ?

Sur le plan juridique, les ESOP sont des SARL dont le capital est partagé entre le directeur et les salariés, les producteurs et les investisseurs extérieurs. Leur but est de promouvoir l'agriculture familiale et de favoriser l'accès durable aux marchés aux petits producteurs. C'est un maillon-clé du développement de la filière riz au Bénin.

Une ESOP est une association d'entreprises de service et d'organisations paysannes dont le fonctionnement repose sur deux dynamiques :

- celle des producteurs agricoles formés et organisés pour devenir des acteurs économiques fiables ;
- celle d'une entreprise privée orientée « marché » offrant des services efficaces aux producteurs et des produits transformés compétitifs aux clients (consommateurs).

La valeur ajoutée engendrée assure la pérennité de l'entreprise et le développement de la production agricole. La viabilité du système repose sur la performance de chaque acteur de la chaîne, sur des transactions contractuelles, régulières et équitables, et sur des modes de gouvernance participative. Les OP sont intégrées dans le conseil d'administration de l'ESOP.



□ Diffusion de la démarche et mise en réseau

Les ESOP s'inscrivent dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, car elles conjuguent rentabilité économique et finalité sociale. La diffusion du concept et son essor nécessitent des soutiens techniques, financiers et organisationnels spécifiques. Les ESOP combinent investissements humains et financiers. ETD et le CIDR ont mis en place une plateforme locale d'appui/conseil pour développer les ressources humaines et un club local d'investissement permettant de mobiliser les ressources financières publiques et

privées. ETD accompagne les ESOP pour des recherches de financement vis-à-vis des banques, des institutions de microfinance, des investisseurs étrangers ou locaux (salariés de l'ESOP et/ou producteurs).

□ *Résultats et impacts du système ESOP*

➤ *Résultats*

A la suite de deux programmes, dix-neuf ESOP existent au Togo et au Bénin. Treize permettent la transformation du riz. Six sont rattachées à la filière soja. Deux entreprises de commercialisation des produits ont également été créées. Le Réseau ESOP de Cotonou a commercialisé 123 tonnes de riz en 2010. Entre 2009 et 2010, le nombre de producteurs sous contrat est resté stable et la quantité de riz paddy livré a augmenté (+ 18 % d'après le CIDR). Le nombre de salarié des ESOP a augmenté de 23 %.



Quatorze ESOP ont contracté des crédits auprès d'institutions de microfinance avec l'appui d'ETD. Ce dernier a mis en place un fonds régional d'investissement du capital.

ETD a lancé la marque de riz « Riz Délice » et essaye de valoriser sa consommation par rapport au riz importé.

➤ *Impacts*

Les ESOP permettent de diminuer la pauvreté et la vulnérabilité des populations rurales en favorisant le développement de l'agriculture familiale, pilier de l'économie du secteur rural. Les moyens des producteurs sont renforcés sur quatre niveaux :

1. la capacité économique et financière ;
2. la capacité technique (mise en culture de nouvelle production, formation, amélioration de la productivité, valorisation du patrimoine foncier) ;
3. le capital social (participation des ménages au sein des organisations de producteurs, renforcement de leur cohésion sociale interne et de leurs capacités de négociation et contractualisation avec différents acteurs) ;
4. le capital physique (augmentation des capacités d'investissement dans des biens d'équipements de base et dans des biens de production), possibilité accrue d'accéder à des services publics (éducation des enfants, eau, santé, etc.).

Une ESOP qui collabore avec 500 producteurs permet de consolider 200 équivalents emplois à plein temps⁶. Cette forme nouvelle d'organisation à vocation économique est intéressante. Elle permet une sécurisation alimentaire. Elle a également pour fonction la formation et l'appui technique aux producteurs prise en charge par l'entreprise.

⁶ Les "équivalents emplois à plein temps" correspondent au nombre de personnes que pourrait rémunérer au SMIC, et sur toute l'année, le montant total des revenus distribués par les entreprises de produits agricoles, déduction faite des coûts d'intrants.



Pour aller plus loin...

□ *Webographie*

Site du CIDR : www.cidr.org

Site de la FAO : www.fao.org

□ *Bibliographie*

« **Stratégie nationale pour le développement de la riziculture au Bénin** », Secrétariat général du Ministère, direction de la programmation et de la prospective, décembre 2010.

FAO, « **Perspectives de l'alimentation : Analyse des marchés mondiaux** », novembre 2011, p. 26-40.

FAO, « **Perspectives de l'alimentation : Analyse des marchés mondiaux** », mai 2012. <http://www.fao.org/docrep/015/al989f/al989f00.pdf>

Mendez Patricio, « **Le riz est de moins en moins cantonné à l'Asie** », Alternatives économiques, 2012.

<http://www.alimenterre.org/ressource/riz-est-moins-moins-cantonne-a-lasie-alternatives-internationales>

Pernot du Breuil, **Présentation power point des ESOP**, CIDR, novembre 2007.

Questions de débat

- Le Bénin peut-il subvenir à ses propres besoins ?
- Comment faire face à la concurrence des importations ?
- Comment sensibiliser les consommateurs pour leur faire adopter le riz local ?
- La publicité est-elle le seul moyen de communication pour faire consommer le riz local ?
- Comment assurer la souveraineté alimentaire d'un pays ?
- Comment favoriser la relocalisation de la production alimentaire ?
- Comment protéger une filière de consommation locale ?

Profil d'intervenants

- **Agronome** ;
- Représentant **d'entreprise d'agroalimentaire** ;
- Représentant d'une **ESOP** ;
- Représentant d'une **ONG ou d'une association** travaillant sur des projets de renforcement de filières ;
- Acteur de **l'économie sociale et solidaire** ;
- Représentant du **CIDR** ;
- **Economiste** ;
- Représentant d'un **syndicat agricole** ;
- Représentant d'une **chambre d'agriculture**.



Boîte à idées

- **Jeu du riz**, LAFI BALA : <http://www.lafibala.org/wakka.php?wiki=JeuX> ;
- **Jeu Navatane**, SOS Faim Belgique ;
http://www.sosfaim.be/pdf/outil_peda/regles_navatane_sosfaim.pdf
- **Microfinance, financer autrement**, SOS Faim Luxembourg, en collaboration avec RENACA (Bénin), répertorié dans le recueil d'outils EAD (CFSI) ;
http://www.sosfaim.org/ong-developpement-FR-espace_pedagogique-ateliers_pedagogiques.htm
- **Jeu du panier**, GRET/CEPADAS ;
- **Jeu de l'Agriculture en Afrique et en Europe**, AVSF/ENESAD
(7+7 animations clés en main de Starting block <http://www.starting-block.org/outils/sept-plus-sept>)
- **Jeu du Commerce mondial** : <http://www.afric-impact.org/AI/PDF/04842.pdf>
- **Je des filières de KuriOz** : <http://www.kurioz.org/index.php/outils-pedagogiques>)
- **Jeu du commerce alimentaire** du CCFD-Terre solidaires : <http://ccfd-teresolidaire.org/data/File/jeu-du-commerce-alimentaire.pdf>

A vous de jouer !

« RIZ DU BENIN. RIZ DE DEMAIN »

FICHE PEDAGOGIQUE

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Agence française de développement, du ministère des Affaires étrangères, de la Fondation Léa Nature et de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence française de développement, du ministère des Affaires étrangères, de la Fondation Léa Nature et de l'Union européenne.

